



«Dimensionnement aéraulique d'un poêle de masse»

PRÉSENTATION RÉSUMÉE :

L'évolution des exigences de performance environnementale et énergétique des appareils de chauffage biomasse obligent les professionnels à fournir des garanties.

De même la reconnaissance par le code des impôts des poêles maçonnés in situ conçus selon la norme NF EN 15544 nécessite désormais une conception et un dimensionnement poussés des appareils, sanctionnés par un calcul normalisé.

Des outils de calcul performants sont désormais à leur disposition. Nous proposons aux professionnels de la spécialité de découvrir le fonctionnement de 2 logiciels ad hoc basés sur les normes NF EN 15544 et NF EN 13384.

A l'issue de la formation chaque stagiaire choisit le logiciel qui lui convient le mieux de manière à maîtriser son fonctionnement afin de l'utiliser dans sa pratique professionnelle.

PUBLIC

Constructeurs de poêles maçonnés artisanaux, auto-constructeurs, poêliers, apprentis poêliers

PRÉ REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- Comprendre les principes physiques fondamentaux
- Estimer la puissance requise et la taille du foyer
- Saisir les données dans l'outil de calcul
- Interpréter les résultats et affiner le dimensionnement
- S'assurer du bon fonctionnement
- Certifier une installation complète

EFFECTIF

De 4 à 14 personnes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode participative, démonstrative et affirmative

OUTILS À APPORTER

- Ordinateur portable sous Windows avec Libre Office
- Règle, équerre, papier et crayon pour la prise de note et réaliser des croquis
- Plans détaillés de cas réels (papier, plan Sketchup ou autre sur lequel on puisse relever des dimensions précises)

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION : Évaluation orale journalière et écrite hebdomadaire

DURÉE : 21 h soit 7h x 3 jours

DELAIS D'ACCES : 3 mois

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE : Jérôme Chapelle, Damien Lehmann

TARIF DE LA FORMATION : 30 €/h soit 630 € les 3 jours

Merci de nous contacter pour les modalités de financement ainsi que les tarifs pour les situations particulières

TAUX DE SATISFACTION : 95 % sur les formations 2020